

Règlement du Home St-Pierre

1	<p>Heures d'ouverture du secrétariat / de la réception : Lundi au vendredi : 8h30 à 12h Le samedi : 9h à 12h Dimanche : FERMÉ</p>
2	<p>Petit déjeuner : Du lundi au vendredi : 7h30 à 9h Samedi : 8 à 10h Pas de petit déjeuner les dimanches et les jours fériés</p>
3	<p>Check-in : A arranger avec la direction Check-out : jusqu'à 10.30 h – au plus tard</p>
4	<p>Cuisine : Une cuisine commune est à votre disposition au 2^{ème} et 4^{ème} étage de 11h à 23h au plus tard. Après usage, veuillez laver, essuyer et ranger la vaisselle ainsi que nettoyer les casseroles, les cuisinières, les fours ainsi que les éviers. Une petite armoire pour votre nourriture et/ou pour votre vaisselle : Dépôt pour la clé 20 CHF. Vous devrez nettoyer cette armoire vous-même, sinon nous nous prenons le droit de vous facturer le nettoyage avec 11 CHF à chaque fois. Boîte personnelle dans le Frigo : à louer pour 11 CHF par mois (selon disponibilité), dépôt pour la clé 20 CHF. Il est nettoyé une fois par mois par notre personnel et selon préavis. Corbeille cuisine avec matériel vaisselle et casseroles 70.00 CHF. Un congélateur et un petit frigo en commun sont à votre disposition. La Direction décline toute responsabilité en cas de vol</p> <p>En cas de non-observation nous nous réservons le droit de fermer la cuisine temporairement.</p>
5	<p>Chambres : Vos chambres sont nettoyées une fois par semaine par notre personnel. En cas de désordre excessif à répétition, le congé peut être donné à la pensionnaire. Il est interdit de verser de la nourriture dans les lavabos. Si le plombier doit déboucher le lavabo, vous devrez payer vous-même les frais de CHF 40.00 par intervention. Il est strictement interdit de fumer dans tout le bâtiment. En cas de non-observation, le congé peut être donné avec effet immédiat.</p>
6	<p>Douches/WC : À laisser dans un état propre après chaque usage.</p>
7	<p>Responsabilité : La Direction décline toute responsabilité en cas de vol. <i>Fermez les portes de vos chambres à clé si vous n'êtes pas là.</i></p>
8	<p>Lessive : Il est interdit de laver son linge dans les chambres et les salles de bain. Les pensionnaires ont la possibilité de faire laver leur linge. Les bons linges sont à acheter à la réception (8.00 CHF) Un fer à repasser et une planche sont à leur disposition à la buanderie.</p>

9	<p>Animaux : Il est interdit de garder des animaux domestiques de toute sorte.</p>
10	<p>Visites : Il est interdit de recevoir des visiteurs masculins dans les chambres. Vous pouvez toutefois les recevoir au salon et à la salle à manger jusqu'à 23h. Vous pouvez accueillir des visiteurs féminins pour quelque nuits dans la chambre si la taille de la chambre le permet d'ajouter un matelas (fournis par Home St.Pierre) Le prix par nuit est CHF 23 + 3.75 taxe. La réception doit être informée en avance.</p>
11	<p>Terrasse : Vous pouvez utiliser la terrasse juste comme coin tranquille ou pour des fêtes jusqu'à plus tard 23h. Pour des fêtes vous devez avoir la permission de la direction et signer un papier. Vous êtes en outre responsable pour tout éventuel dégât causé ou sur la terrasse ou dans la cour intérieure. Si nous devons par la suite procéder à un nettoyage, votre facture sera chargée de CHF 100. -- ! Cette somme est également à déposer en cas de réservation de la terrasse. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident de résidentes ou visiteurs.</p>
12	<p>Télévision : À disposition au petit salon derrière la cuisine (2e étage).</p>
13	<p>Calme et tranquillité : Après 23.00 heures le calme doit régner dans le foyer. <i>Si vous rentrez tard le soir ou si vous devez partir tôt le matin, veuillez ne pas faire de bruit, afin de ne pas déranger les autres locataires.</i> N'oubliez pas d'éteindre toutes les lumières avant de vous coucher.</p>
14	<p>Départ / Paiement du loyer : Le loyer est à payer à l'avance au plus tard jusqu'au 5 du mois courant. Votre contrat expire automatiquement à son terme fixé. Si la résidente désire résilier le contrat avant son échéance, elle doit en avertir la direction au moins un mois à l'avance pour la fin d'un mois. A défaut, le loyer est dû jusqu'à la fin du mois suivant.</p> <p>NE PAS OUBLIER DE RENDRE VOS CLES !</p>
	<p>Prix sous réserve de changements et avec préavis.</p>
15	<p>Alarme : En cas de feu, veuillez respecter les consignes affichées dans les chambres et dans l'ascenseur. En cas de déclenchement du système d'alarme par la faute d'une pensionnaire, elle est responsable des frais occasionnés – 800.00 CHF par intervention.</p>
16	<p>Sanctions : La Direction se réserve le droit d'exclure du Home toute personne qui n'observe pas le règlement interne ou qui ne respecte pas les exigences d'une vie communautaire.</p>